



Les Amis de l'Eglise de la Cité Médiévale
Association 1901 reconnue d'intérêt général

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 26 JANVIER 2013

1 – Le président de l'association des Amis de la Cité Médiévale, Paul Meierhans, salue les adhérents et personnalités présents.

Le chorum est atteint avec 81 présents ou représentés ; il y a 30 présents et 65 représentés, ce qui nous fait un total de 95 personnes.

2 – Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 14 avril 2012

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

* Le président lit une lettre d'encouragement d' « A Chœur Joie » et signale que Claude Haut, Président du Conseil Général, s'excuse pour son absence.

3 – Lecture par le président du rapport d'activité et moral 2012.

Nous sommes heureux de vous annoncer que deux des buts définis dans nos statuts sont atteints :

- Les réparations pour la mise en sécurité de l'église
- L'ouverture de l'église au public pour des visites et des activités culturelles.

La réception officielle des travaux a été faite par l'architecte et Maître d'œuvre, M. Bruno JOUVE.

La cérémonie officielle de réouverture aura lieu vendredi 3 mai 2013 suivie de notre fête d'ouverture le samedi 4 mai.

Monsieur le Curé de Vaison la Romaine y célébrera une messe dont la date et l'heure seront communiquées ultérieurement.

La Municipalité et les Amis de l'Eglise peuvent être fiers de ce beau résultat.

Cependant, ce n'est que la première étape. Les autres buts définis dans nos statuts restent d'actualité

- Restauration de l'église,
- Recherches et publication de son histoire.

Ces futurs projets vous seront détaillés par Monsieur Jouve et Daniel Manucci
ACTIVITES de l'année 2012.

Projet de réparation et de restauration

- Fin 2011 : autorisation de la DRAC d'effectuer les travaux nécessaires à l'ouverture de l'église au public.
- Entre janvier et fin mars 2012 : élaboration du projet
- Avril : lancement des appels d'offres.

Siège social: 5, rue de l'Evêché, Haute-Ville, 84110 Vaison la Romaine
amis.eglisehaute@gmail.com - tél. 04 90 28 81 67 - site internet : vaison-eglisehaute.fr

- Juillet-août : attribution des travaux,
 - Entre 3 septembre 2012 et janvier 2013 : réalisation des travaux
- Mme. Christine BEZIN, directrice du service patrimoine nous présentera les travaux effectués. Quelques chiffres :

- Coût du projet : 140000€ + 30000€ pour la mise aux normes de l'électricité
- Subventions de l'Etat et du Conseil Général: 60000€
- Participation de l'AECM : 40000€
- Participation de la commune : 40000€ + 30000€ (électricité)

Animations de l'AECM

- Cette année, nous n'avons pas fait de campagnes spécifiques pour récolter des dons et nous nous sommes concentrés sur le projet en vue de la réouverture de l'église.
- Les adhérents et donateurs ont été régulièrement informés de l'évolution du projet de restauration
- Les chantiers mensuels des bénévoles sous la direction de Serge Boyer, adjoint au patrimoine, ont permis de montrer l'édifice sous son meilleur jour aux visiteurs de la DRAC et des Bâtiments de France.
- Nous avons organisé un vide-greniers dans les rues de la Haute- Ville avec stand de l'Association et ventes d'œuvres restant de la vente aux enchères. Certains résidents nous ont fait don de leur recette. Le résultat net pour l'Eglise a été de 5000 €.

Pour conclure, j'aimerais **remercier chaleureusement les nombreux amis de l'église.**

- Les 200 adhérents pour leur patience et fidélité à la cause commune
- La centaine de donateurs individuels qui depuis 3 ans ont accumulé environ 65'000 € de dons
- La Fondation de la Banque Populaire qui a montré le bon exemple en nous remettant le premier don
- Les 3 associations (Club de l'amitié, Rotary Club et Lions Club) qui chacune à sa manière ont contribué selon leur possibilités et leurs moyens.
- La première entreprise (Carrelage et Cie) qui a fait un don substantiel sans être sollicitée.
- Et finalement deux entreprises (Acrophiles et Portes anciennes de Roaix qui ont effectué des travaux appréciés au prix coûtant.

Au nom des Amis de l'Eglise j'aimerais remercier M. le Maire Pierre Meffre, Serge Boyer adjoint au Patrimoine, à Christine Bezin directrice du service Patrimoine avec qui nous avons pu réaliser cette première étape dans un esprit de partenariat exemplaire.

Je remercie tous les conseillers municipaux ; ils nous ont encouragés et ils ont voté à l'unanimité les crédits nécessaires.

Et finalement, je remercie mes collègues, membres fondateurs et membres du conseil d'administration pour leur amitié. Cela fait plus de 3 ans que nous travaillons ensemble dans un esprit de respect mutuel. Chacun contribue modestement selon ses talents, son expérience, ses préférences, ses moyens et je pense c'est cela la clef du succès.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

4 – Présentation des travaux effectués et des travaux futurs par Christine Bezin du patrimoine et par Bruno Jouve architecte de l'AECM.

- Christine Bezin, après un rappel historique, présente, projection de photos à l'appui, les travaux effectués pendant l'année 2012 et qui permettent la réouverture de l'église.
- Bruno Jouve fait le point sur les travaux futurs :
 - Étudier les décors peints.

- Il évoque l'ambiance particulière de l'église due à son état actuel et fait remarquer qu'il faut garder l'esprit actuel dû à son vieillissement. Il faut tenir compte de ses dimensions parfaites et de son ambiance colorée. L'implantation de l'église sur le rocher a permis de ne pas avoir de problèmes majeurs.
- L'architecte fait alors la lecture et l'estimation des travaux et des choix à faire.

5 – Intervention de Serge Boyer, adjoint au patrimoine.

Serge Boyer se félicite de la politique de réparation qui a été menée. Il souligne l'ambiance sacrée et fascinante qu'il faut garder en la touchant au minimum. Il faudra aussi pour cela soigner particulièrement la mise en lumière pour conserver ce passé chargé. Serge Boyer énumère ensuite la liste des petits travaux à faire lors des chantiers bénévoles.

6 – Intervention de Pierre Meffre, Maire de Vaison.

Le Maire remercie l'AECM et ses adhérents. Il qualifie cette action de « Jolie expérience avec le milieu associatif ». Il rappelle que l'AECM a donné 40 000 € pour sa participation aux travaux et souligne ce fait très exceptionnel. Il qualifie l'année 2013 d'année charnière avec la réouverture. Il rappelle que le week-end du 3 au 5 mai sera consacré aux festivités de réouverture avec une cérémonie officielle en présence des élus, festive par l'organisation d'un concert par l'AECM et comme l'église doit rester une église, par un temps religieux. Il annonce le retour des choralies dans l'église en août. Il fixe aussi le rythme des travaux ; en gros, la commune s'occupera de l'extérieur du bâtiment et l'AECM de l'intérieur.

8 –Présentation du projet d'activité 2013.

Daniel Manucci, secrétaire présente le projet :

Descriptif du Programme annuel d'activité 2013

► Tous les 1^{er} samedi matin, à partir du samedi 2 mars, des bénévoles participeront à des chantiers de nettoyage ou de petits travaux dans l'église sous la direction de Serge Boyer, adjoint au maire chargé du patrimoine. Cette année, les travaux suivants seront faits en priorité :

- Nettoyage des sols après les travaux de réouverture.
- Nettoyage et cirage des boiseries.
- Nettoyage des murs
- Remettre en place les objets et mobilier protégés pendant les travaux et commencer à œuvrer pour le retour des objets et mobilier appartenant à l'église haute et dispersés.

► Recherche de mécènes capable de prendre en charge des chantiers de restauration de certaines parties de l'église ciblées par notre architecte Bruno Jouve en accord avec les chargés du patrimoine de la ville.

► Valorisation et maintenance de notre site internet <http://www.vaison-eglisehaute.fr>.

► Aménager la sortie de secours obligatoire en cas de manifestations dans l'église

► Finaliser une convention entre la commune, l'AECM et l'église, qui régira les demandes de manifestations dans l'église pendant l'année.

► Continuer à travailler avec notre architecte conseil pour :

- Maintenir le lien entre la commune, les Bâtiments de France, la direction Régionale des Affaires Culturelles et l'AECM.
- Etablir et publier un plan d'ensemble de rénovation par étape..
- Chiffrer le coût des travaux.

► Organiser une **grande fête de réouverture de l'ancienne cathédrale**.

- Le vendredi 3 mai, cérémonie officielle de réouverture organisée par la commune.
- Le samedi 4 mai au soir, un concert festif sera organisé par l'AECM avec au programme Mozart avec l'orchestre des Cévènes et la présence de chanteurs solistes.
- Pendant cette semaine d'ouverture, il est probable que le curé de Vaison dira exceptionnellement une messe.

► L'AECM participera au retour des choralies à l'église haute.

► Pendant le reste de l'année, l'AECM programmera plusieurs concerts de formations déjà candidates. Le bénéfice de ces concerts sera évidemment entièrement au profit de la restauration de l'église.

9 – Le trésorier de l'association, monsieur Jacques Petit lit le rapport financier 2012

BILAN AU 31/12/2012		
	<i>ACTIF</i>	<i>PASSIF</i>
Compte courant	4 129,54	
Livret A	8 536,38	
Fond Commun de Pla	8 000,00	
Œuvres d'art en stock	2 300,00	
Réserve au 31/12/2011		48 378,81
Résultat 2012		-25 412,89
	22 965,92	22 965,92

RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2012

Soldes au 01 Janvier 2012 :		
Caisse	0,00	
Banque	11 204,71	
Livret A	33 824,10	
Dons en nature en stock	3350,00	
TOTAL :	48378,81	
RECETTES 2012 :		17 215,45
DEPENSES 2012:		41 578,34
<i>Ventes sur stock œuvres d'art</i>		1 050,00
Résultat au 31 décembre 2012 :		-25 412,89
 Soldes au 31 décembre 2012 :		
FCP	8 000,00	
Banque	4 129,54	
Caisse	0,00	
Livret A	8 536,38	
TOTAL :	20 665,92	

BILAN AU 31/12/2012

	ACTIF	PASSIF
Compte courant	4 129,54	
Livret A	8 536,38	
Fond Commun de Pla	8 000,00	
Œuvres d'art en stock	2 300,00	
Réserve au 31/12/2011		48 378,81
Résultat 2012		-25 412,89
	22 965,92	22 965,92

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

12 – Election au conseil d'administration.

Les 3 membres : **Jacques Petit, Pascal Jolly et Michel Formentin** qui arrivaient au bout de leur mandat sont réélus à l'unanimité.

La candidature de **Mauricette Moreau** est acceptée à l'unanimité.

13 - Cotisations annuelles des membres de l'AECM pour l'année 2013.

Le montant n'est pas changé :

Elle est fixée à 18 € pour un membre et à 30€ pour un couple.

Le montant des cotisations est accepté à l'unanimité.

L'assemblée générale s'est terminée par le verre de l'amitié.

Jeudi 13 février 2013

Le secrétaire Daniel Manucci